



Arret de travail afficher par mon employeur

Par **horrorman**, le **03/02/2010** à **21:58**

Bonjour,

' ai été en arrêt de travail pendant 15 jours, mon medecin m' a prlolongé de 15 jours pour depression car je subi beaucoup de stress au travail ce qui s' apparente à du harcèlement moral. un de mes collègue est venu me rendre visite à mon domicile pour prendre de mes nouvelles il m' a dit que mon employeur avait affiche sur le lieu de mon travail mes arrêts de travail et avait entourer le nom du medecin en disant si vous voulez avoir des arrêts de travail aller voir ce medecin ma questionb est donc a t il le droit d' afficher aux yeux de tous mes arrêts de travail?

merci beaucoup pour vos reponses